

# Basse-Zorn

[www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr)



BULLETIN D'INFORMATION N°53  
JUN 2025

## EcoParc Basse-Zorn : réhabilitation réussie !



**Basse-Zorn**  
Communauté de communes



## Sommaire

p.3 à 5	<b>Vie communautaire</b>
p.6 et 7	<b>Budget</b>
p.8	<b>Eau</b>
p.9	<b>Sécurité</b>
p.10 et 11	<b>Economie</b>
p.12	<b>Mobilité</b>
p. 13 et 14	<b>Environnement</b>
p. 15 à 19	<b>Animation Vie Familles</b>
p. 20 à 24	<b>Culture &amp; Tourisme</b>

### La Maison des Services



**Horaires d'ouverture de la Maison des Services** : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h  
Président et Vice-Présidents :  
accueil sur rendez-vous

### Agenda des manifestations

Retrouvez toutes les manifestations à venir sur le territoire de la Basse-Zorn sur notre site: [www.cc-basse-zorn.fr/manifestations](http://www.cc-basse-zorn.fr/manifestations)



et en version papier en Mairies et à la Maison des Services.



**Bulletin d'information de la Communauté de communes de la Basse-Zorn**

34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT  
Tél. 03 90 64 25 50 - [www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr)  
[info@cc-basse-zorn.fr](mailto:info@cc-basse-zorn.fr)

Directeur de la publication : Denis Riedinger

Comité de rédaction : Commission Communication  
Communauté de communes de la Basse-Zorn, AES Alsace, Agence de l'eau, SDEA, CAH, AJBZ, CIJ, CINE Munchhausen.

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47

Imprimé sur papier certifié PEFC™  
ISSN 1638-4180  
Dépôt légal : juin 2025

## Edito

Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, le monde est insensé. Nul besoin de détails pour que chacun d'entre nous trouve des éléments qui permettent d'étayer ce propos. Et pourtant, malgré ce contexte anxiogène, nous nous devons de rester optimistes et de prévoir l'avenir. Vos élus communautaires en ont fait leur fil d'Ariane et s'y emploient au quotidien.

Aussi, **les projets fleurissent et se déploient** sur notre Communauté de communes, conformément au Projet de Territoire 2030, véritable fil rouge qui guide notre action.

Nos capacités financières aiguillent la temporalité de réalisation des projets, et cette année encore, **les budgets équilibrés et sains** attestent de la bonne tenue des comptes publics de notre territoire et la **cohérence de nos ambitions**.

La **compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal** a ainsi pu être transférée des Communes vers notre Communauté de communes. Le travail s'est engagé avec les Maires et Adjointes qui composent la Commission dédiée, ainsi qu'avec l'Agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS) qui accompagne ce dossier.

Sur un autre volet de développement, le **numérique** est, depuis quelques années, omniprésent dans le fonctionnement de notre société. La Basse-Zorn s'applique à s'ouvrir à la **dématérialisation**, mais aussi à adopter des **pratiques responsables** et mesurées pour limiter l'impact de la pollution digitale qui augmente de façon exponentielle.

Toujours dans l'esprit de continuité de **préservation de nos ressources**, les **redevances de l'Agence de l'eau** s'adaptent et s'ajustent à l'inflation des dernières années. Ce même objectif se traduit également par des ateliers de sensibilisation, gratuits pour les habitants, sur le jardinage au naturel, le compostage, le tri des déchets... afin que chacun puisse facilement **adopter des gestes vertueux** pour protéger notre environnement. N'hésitez pas à vous renseigner sur les campagnes de broyage de déchets verts et les différentes animations pour **diminuer les déchets produits** !

La réduction du volume de déchets généré est prioritaire, mais réemployer l'existant est également un axe stratégique. Le projet d'envergure de **la réhabilitation de l'ancien EPSAN** est désormais une réalité avec la préservation et la rénovation de plusieurs bâtiments emblématiques ainsi que l'émergence de nouvelles constructions composant **l'EcoParc Basse-Zorn**.

Cet espace, laissé en friche depuis 2003, s'est transformé en opportunité pour l'entrepreneuriat et le dynamisme de notre territoire. **Portée depuis 2020 par les élus du mandat**, cette belle conversion donne **un second souffle à ce lieu chargé d'histoire**.

Si l'environnement et l'attractivité vont de pair pour notre cadre de vie, **la mobilité et l'accès à des déplacements durables** est un enjeu essentiel. Bien conscients de ce phénomène, nous nous attachons avec les Vice-présidents à construire un projet global. Ainsi, en complément du déploiement de **pistes cyclables**, un **projet de ligne de bus RITMO pour desservir la Basse-Zorn** est à l'étude avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau, afin de parfaire notre réseau de mobilité.

Toujours dans le domaine des services, celui de l'Animation Vie des Familles œuvre largement pour **le bien-être de la population locale** :

- ▶ les ateliers seniors favorisent le lien et le maintien de l'autonomie,
- ▶ le relais petite enfance accompagne parents et assistants maternels dans leurs rôles tout en animant des activités pour la sociabilisation du petit enfant (0-3 ans),
- ▶ l'animation jeunesse programme de nombreuses actions durant les vacances scolaires, mais aussi dans les locaux jeunes tout au long de l'année.

Cette dynamique de service à la personne se traduit également dans **l'offre culturelle et touristique** du territoire.

**L'école de musique** propose de nombreux cours accessibles à tous les âges à partir de 3 ans. Elle complète son programme par de multiples **représentations et événements musicaux** dont vous trouverez les images dans ce bulletin.

Enfin, pour **une culture et une nature ouvertes à tous**, je vous invite dès à présent à profiter du réseau gratuit des bibliothèques de la Basse-Zorn, des balades nature et patrimoine financées par la Communauté de communes, des expositions à la Maison des Services ou encore de nos bucoliques circuits découverts.

**À toutes et à tous, je souhaite une agréable lecture et de belles journées estivales, tout en espérant que se concrétisent les paroles de la chanson de Mireille Mathieu : « Que la paix soit sur le monde pour les cent mille ans qui viennent... ».**

**Denis RIEDINGER, Président**



Le Conseil communautaire a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

16 DÉCEMBRE 2024

- **Evolution des compétences de la Communauté de communes** : Plan Local d'Urbanisme et Politique du logement deviennent intercommunales ; l'intérêt communautaire de la compétence Protection et mise en valeur de l'Environnement ainsi que de la mise en œuvre du Service public de rénovation de l'Habitat est précisé.

27 JANVIER 2025

- **Passage au compte financier unique (CFU)** pour les budgets de la collectivité, afin de :
  - ▶ favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
  - ▶ simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ;
  - ▶ aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la démarche.

24 FÉVRIER 2025

- **Création d'un comité des partenaires** dans le cadre de l'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) de la CCBZ afin de proposer un espace de discussion et de réflexion favorisant l'intérêt collectif en matière de transport et de services à la mobilité.



7 AVRIL 2025

- **Urbanisme et aménagement du territoire** : plusieurs délibérations ont été votées pour la **poursuite des procédures en cours** s'agissant des PLU communaux de Kurtzenhouse, Hoerd et Weyersheim, mais aussi pour la **prescription d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal**, ou encore la **délégation du droit de préemption urbain (DPU)** à la Communauté de communes.

14 MAI 2025

- Avis favorable avec recommandations quant à la **modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est.
- **Soutien à l'agriculture** avec une aide aux éleveurs de la Basse-Zorn via le versement d'une subvention au Groupement de défense sanitaire du Bas-Rhin.

Retrouvez toutes les délibérations sur notre site internet : [cc-basse-zorn.fr/deliberations](http://cc-basse-zorn.fr/deliberations)

## Les Ressources Humaines, au cœur de la collectivité

Depuis février, la Communauté de communes accueille une nouvelle gestionnaire paie et ressources humaines (RH), **Sophie RITTER**. Nous souhaitons vous présenter ce poste si précieux au fonctionnement des services.

Le gestionnaire paie et RH recueille et traite les informations nécessaires à la gestion des dossiers individuels et au calcul de la paie des agents, dans le respect des procédures et dispositions réglementaires.

Parmi les principales missions du poste, on peut citer :

- ▶ **la gestion de la paie** et des déclarations sociales ainsi que les écritures comptables correspondantes ;
- ▶ **la gestion des carrières** : des procédures de recrutement, nomination, absences, du compte-épargne-temps..., mais aussi des formations ;
- ▶ **la gestion administrative et le travail avec les partenaires** : le champ de partenaires est varié (Direction Générale des Finances Publiques, organismes sociaux tels que la prévoyance, la mutuelle santé, l'URSSAF, etc.).

Il s'agit d'un métier où chaque détail pour les calculs et la gestion des données RH, confidentielles, nécessite de la rigueur et du suivi ainsi qu'une veille juridique des nouvelles réglementations à mettre en œuvre. C'est un métier où l'analyse critique et la maîtrise des outils et logiciels de paie sont incontournables. Mais ce rôle **ne se limite pas à des chiffres** ! L'enjeu est aussi et surtout de répondre aux **différentes interrogations et demandes des agents**. La **communication interne** est un vecteur essentiel dans cet objectif d'information et de confiance avec les équipes.



Sophie RITTER, gestionnaire paie et ressources humaines

La Basse-Zorn compte à ce jour **26,7 équivalents temps plein**, auxquels s'ajoute également une équipe d'animation de 6 personnes gérée par une convention avec la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace. Ce métier passionnant de gestionnaire paie et ressources humaines, est **central dans le fonctionnement de la collectivité**, afin que les agents s'y sentent bien et puissent se consacrer sereinement à leurs missions de service public !

# Prescription du **PLU intercommunal**

**N**otre Plan Local d'Urbanisme intercommunal, que nous évoquions dans le bulletin de décembre, est désormais lancé. Les premières étapes administratives ont été réalisées pour démarrer ce projet d'aménagement et de développement durable du territoire (PADD) ainsi que les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

## Transfert de compétence

Le Conseil communautaire a adopté lors de la séance du 16 décembre 2024 le **transfert de la compétence** « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Après délibérations favorables des sept communes du territoire, l'arrêté préfectoral du 21 février 2025 définit la Communauté de communes comme désormais seule compétente quant à l'**élaboration, la modification ou la révision des documents d'urbanisme** du territoire. Il permet également de **prescrire l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal** pour répondre notamment aux enjeux suivants :

- ▶ l'habitat et le patrimoine ;
- ▶ les mobilités au sein du territoire et avec les territoires voisins ;
- ▶ les zones d'activités et le développement économique ;
- ▶ le développement du tourisme ;
- ▶ la prise en compte des défis environnementaux qu'il s'agisse de paysage et de zones naturelles, d'énergies renouvelables ou encore de la préservation de la ressource en eau ;
- ▶ de la territorialisation des équipements publics ;
- ▶ la préservation du caractère propre des communes tout en innovant pour urbaniser dans l'enveloppe existante.

Ce transfert s'est également accompagné de celui du volet « **Habitat / Logement** » d'**intérêt communautaire** pour donner davantage de cohérence à la « Politique du logement et du cadre de vie », **analyser la situation actuelle de l'habitat** sur notre territoire et **travailler sur les perspectives**.



## Mise en œuvre

La première réunion de la **commission PLUi** s'est tenue le 12 mai. Composée de deux membres issus de chaque commune, elle **assure la représentativité des élus municipaux**.

L'ordre du jour de la séance a permis de présenter l'**équipe de l'ADEUS** qui accompagne la Basse-Zorn dans cette démarche, de proposer le **calendrier général et les étapes pour 2025**, ainsi que d'échanger sur les **potentiels de densification** du territoire.

Afin de s'assurer de la bonne compréhension des enjeux et du projet, et de l'accès aisé des habitants aux informations concernant l'élaboration du PLUi, des **communications seront réalisées régulièrement** diffusés via les différents canaux de la CCBZ. Des **concertations** seront également déployées lors de son élaboration.

# AES Alsace toujours en action

L'association **AES Alsace, Actions et Échanges Slaves**, créée en 2006, œuvre à l'ouest de l'Ukraine avec plusieurs partenaires dans les domaines universitaires, hospitaliers et sociaux.

En février 2022, dès le début de l'invasion russe, elle s'est associée avec la Communauté de communes de la Basse-Zorn pour réaliser des actions d'**aide et de soutien à la population ukrainienne**.

Le bilan des actions après trois ans de collaboration se traduit par :

- ▶ L'**envoi de quatre semi-remorques de matériel** de soins, d'hygiène, de matériel hospitalier et d'aide alimentaire ;
- ▶ La **mise en place des projets** : « Poêle à bois » permettant à la population civile de se chauffer et de cuisiner et « Lumière de vie » permettant de s'éclairer avec des lampes frontales ou torches rechargeables lors des évacuations durant la nuit.

Début 2025, l'association AES et ses partenaires se sont mobilisés pour la création et l'aménagement d'un cabinet d'**accompagnement psychologique**.

Il œuvre à la **prise en charge psychologique de la population civile**, dont le soutien aux enfants déplacés. Une session de deux jours de prise en charge psychologique pour les mamans, épouses et enfants de soldats morts au combat sera également conduite par la fondation « **PO-DBAYEMO** » de Golobé.

AES Alsace est à l'écoute des besoins fondamentaux de la population civile et souhaite agir, créer des ponts et partager un peu de ce que nous avons avec ceux qui en ont besoin. La Basse-Zorn est associée à la réalisation des nouvelles orientations qui permettront de contribuer à un avenir meilleur.



Distribution de colis alimentaires à Kherson, à l'est de l'Ukraine

Plus d'informations sur :  
[www.aesalsace.org](http://www.aesalsace.org)

# Vers un numérique durable et inclusif

La Basse-Zorn s'inscrit dans la démarche Ville internet depuis 2019 et a développé ses actions en faveur du numérique, jusqu'à atteindre 5@ en 2024. En 2025 nous maintenons ce niveau et renouvelons l'obtention du label 5@ pour la seconde année consécutive.

Cet engagement dans ce label traduit :

- ▶ le portage **politique fort de la collectivité** et l'implication des agents territoriaux dans le déploiement des **services publics numériques**,
- ▶ la **volonté d'apporter une réponse** toujours plus fidèle **aux attentes** des usagers,
- ▶ le maintien de la **continuité des services publics** et une offre de **flexibilité** aux administrés,
- ▶ la diminution des démarches papier pour correspondre à l'ère digitale actuelle et sa dématérialisation.

## Accompagner les habitants...

Ces dernières années la collectivité a développé des ateliers d'initiation au numérique (tout public mais aussi seniors) afin d'accompagner les citoyens dans la digitalisation de la société.

Le module LISIO installé sur le site internet de la Communauté de communes propose, en plus d'un lecteur vocal, un **web adapté aux usagers, plus inclusif** avec des filtres palliant de nombreux empêchements : dyslexie, daltonisme, illectronisme... Il est également

éco-responsable dans le sens où il permet aux utilisateurs de consulter le site plus sobrement.

La Communauté de communes souhaite continuer le développement de l'accessibilité numérique en déployant des **bornes digitales** en 2025, dans un premier temps à Hoerd et Weyersheim. Ces points d'accès numériques permettront aux citoyens de consulter les informations de la vie du territoire, de démocratiser le digital auprès des publics qui en seraient éloignés et de diminuer les impressions.

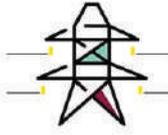
## ...et sensibiliser les agents !

La collectivité a organisé des sessions de sensibilisation à un **numérique plus responsable**, principalement à destination des agents mais aussi des élus afin d'alerter sur les impacts et promouvoir les bonnes pratiques.

Afin d'initier des **pratiques plus vertueuses**, la Basse-Zorn a proposé au printemps à toutes les mairies du territoire une opération de **nettoyage de printemps des données numériques**.

Les agents des mairies et de la CCBZ ont ainsi pu nettoyer collectivement leurs boîtes mails, ordinateurs et serveurs. Cet « osterputz numérique » a permis de **supprimer 31 gigas de mails et 76 gigas de données sur le serveur** soit l'équivalent de **330 km parcourus en voiture** ou **3 200 km en train** !





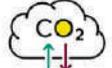
## 10 %

de la consommation électrique annuelle vient des services numériques.

**Cela représente, pour chaque Français :**

- L'équivalent de la consommation électrique d'un radiateur de 1000 W alimenté sans interruption pendant 30 jours.
- Le même impact environnemental qu'un trajet de 2259 km parcouru en voiture.

---



## 2,5 %

de l'empreinte carbone de la France est liée au numérique. C'est un peu plus que le secteur des déchets (2 %).



## 20

millions de tonnes de déchets sont produits par an sur l'ensemble du cycle de vie des équipements à l'échelle de la France. Soit : 299 kg/habitant.



## 62,5

millions de tonnes de ressources sont utilisées par an pour produire et utiliser les équipements numériques.

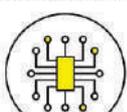
**QUELS SONT LES OUTILS NUMÉRIQUES LES PLUS IMPACTANTS ?**



Les terminaux utilisateurs : téléviseurs, ordinateurs, smartphones, tablettes... (65 à 90 % de l'impact environnemental, selon l'indicateur environnemental considéré)



Les centres de données (data center) (entre 4 % et 22 %)



Les réseaux (entre 2 % et 14 %)



## 78 %

de l'impact environnemental du numérique sur les émissions de gaz à effet de serre est lié à l'étape de fabrication. Celle-ci nécessite une extraction importante de métaux rares et est surtout effectuée dans des pays au mix énergétique fortement carboné.



## 21 %

concerne la phase d'usage.

Des chiffres qui confirment l'importance des politiques visant à allonger la durée d'usage des équipements numériques à travers la durabilité des produits, le réemploi, le reconditionnement, l'économie de la fonctionnalité ou la réparation.

## L'impact du web sur l'environnement

Infographie proposée par **WStart-Win**



Le numérique représente **4% des émissions de gaz à effet de serre** dans le monde (devrait doubler d'ici 2025).

En France, le secteur du numérique représente **2% des émissions de gaz à effet de serre** (pourrait atteindre 7% d'ici 2040).





Si Internet était un pays, il serait le **3ème plus gros consommateur d'électricité** après la Chine et les États-Unis.

Les e-mails génèrent **410 millions de tonnes de CO2 par an**.





Une requête Google équivaut à une ampoule de **60W allumée pendant 17 secondes**.

Les data center\* de 10 000 m<sup>2</sup> consomment en moyenne autant qu'une ville de **50 000 habitants**.



Infrastructure composée d'un réseau d'ordinateurs et d'espaces de stockage.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN 5 BULLETIN D'INFORMATION N°53 / JUIN 2025

# Compte administratif 2024



## Tarifs eau et assainissement 2025

Eau	1,40 € HT le m <sup>3</sup>
Assainissement	1,85 € HT le m <sup>3</sup>

		Fonctionnement	Investissement
Principal	Dépenses	4 580 843,86 €	4 682 266,73 €
	Recettes	6 753 063,34 €	4 117 443,04 €
	<b>Résultat</b>	<b>2 172 219,48 €</b>	<b>-564 823,69 €</b>
Eau	Dépenses	1 656 992,06 €	587 034,92 €
	Recettes	2 678 585,60 €	658 919,42 €
	<b>Résultat</b>	<b>1 021 593,54 €</b>	<b>71 884,50 €</b>
Assainissement	Dépenses	2 856 246,22 €	1 578 522,60 €
	Recettes	4 184 973,51 €	3 806 388,97 €
	<b>Résultat</b>	<b>1 328 727,29 €</b>	<b>2 227 866,37 €</b>
Ordures ménagères	Dépenses	1 705 875,96 €	89 083,06 €
	Recettes	2 551 148,22 €	1 887 282,69 €
	<b>Résultat</b>	<b>845 272,26 €</b>	<b>1 798 199,63 €</b>
Ecole de musique	Dépenses	332 751,43 €	11 420,69 €
	Recettes	337 775,17 €	6 396,95 €
	<b>Résultat</b>	<b>5 023,74 €</b>	<b>-5 023,74 €</b>
Aire de Camping Car	Dépenses	1 818,28 €	12 024,00 €
	Recettes	0,00 €	0,00 €
	<b>Résultat</b>	<b>-1 818,28 €</b>	<b>-12 024,00 €</b>

## Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers en 2025

		Part fixe		Total part fixe	Prix de la levée supplémentaire (par bac)	
		Tarif de base	Forfait 12 levées		De 13 à 17	De 18 à 26
1/2 ménage	120 L	73,50 €	36,50 €	110,00 €	3,80 €	4,50 €
Ménage	120 L	147,00 €	36,50 €	183,50 €	3,80 €	4,50 €
	240 L	147,00 €	71,80 €	218,80 €	7,40 €	8,90 €
	660 L	147,00 €	211,70 €	358,70 €	20,20 €	22,70 €
	1 100 L	140,00 €	324,00 €	464,00 €	29,70 €	32,40 €

Carte prépayée de 10 entrées en déchèterie - pour les professionnels	150 € caisse régie
Passage supplémentaire en déchèterie pour les particuliers > 24 entrées	15€/passage facturés directement sur le compte OM
Perte/Vol/Détérioration/Casse du badge « déchèterie »	10 €
Détérioration d'un bac (si bac - de 5 ans)	Dernière valeur d'acquisition
Supplément de facturation couvercle levé (bac 120 et 240 L)	10 €
Supplément de facturation couvercle levé (bac 660 L)	20 €
Acquisition/Remplacement « verrou »	25 €
Bac restitué non lavé	50 €
Livraison de bacs chez un professionnel	50 €
Facturation ecocup manquant lors d'une mise à disposition	2 €/gobelet

## Le débat d'orientation budgétaire 2025

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités qui permet d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur territoire afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif. Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'orientation budgétaire 2025 (ROB) le 24 février dernier. Il est disponible dans son intégralité sur le site de la Communauté de communes : [www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget](http://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget).

Il y fait notamment état que le budget principal dégage à la fin 2024 un résultat de fonctionnement de 2 172 219 € (contre 2 203 443 € à fin 2023).

Cette stabilité démontre une bonne maîtrise du fonctionnement des nouveaux services à la population (Relais Petite Enfance, Police, etc.).

Les soldes intermédiaires de gestion font ressortir une capacité d'autofinancement de 2 273 320 € et les opérations réelles d'investissement présentent un excédent de 974 417 €. La marge ainsi dégagée de 1 298 902 € financera la fin du plan pluriannuel d'investissement 2020-2026.

Les grands projets donnant lieu à inscription de crédits en 2025 sont les suivants :

- Travaux de voirie : 630 000 €
- Réaménagement des arrêts de bus : 336 000 €
- Travaux de renouvellement des poteaux d'incendie : 150 000 €
- Travaux à la Maison des Services : BSO, chauffage... : 110 000 €
- Mise en œuvre de nouveaux circuits découvertes : 100 000 €
- Aménagement pistes cyclables Gambsheim / Brumath : 150 000 € (2 350 000 € sur 3 ans dont une partie subventionnable)
- Installation photovoltaïque à la nouvelle déchèterie à Kurtzenhouse : 50 000 € (300 000 € sur 2 ans)
- Extension de la Maison des Services : 30 000 € (2 500 000 € sur 3 ans)
- Achat locaux RPE : 254 000 € (508 000 € sur 2 ans)
- Mise en œuvre du PLUI : 50 000 €

# Budget primitif 2025



	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Principal</b>	6 802 937,90 €	6 074 603,26 €	12 877 541,16 €
<b>Eau</b>	4 239 045,29 €	4 725 611,66 €	8 964 656,95 €
<b>Assainissement</b>	2 679 193,54 €	1 996 270,00 €	4 675 463,54 €
<b>Ordures ménagères</b>	2 612 272,26 €	3 391 468,83 €	6 003 741,09 €
<b>Ecole de Musique</b>	372 050,00 €	11 023,74 €	383 073,74 €
<b>Aire de Camping Car</b>	6 818,28 €	529 024,00 €	535 842,28 €
	<b>16 712 317,27 €</b>	<b>16 728 001,49 €</b>	<b>33 440 318,76 €</b>

## Répartition pour 100 € de dépenses

55,75 €

### Environnement

- ▶ Eau
- ▶ Assainissement
- ▶ Ordures ménagères
- ▶ Démarche d'actions pour le développement durable
- ▶ Décharge de Geudertheim
- ▶ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

19,44 €

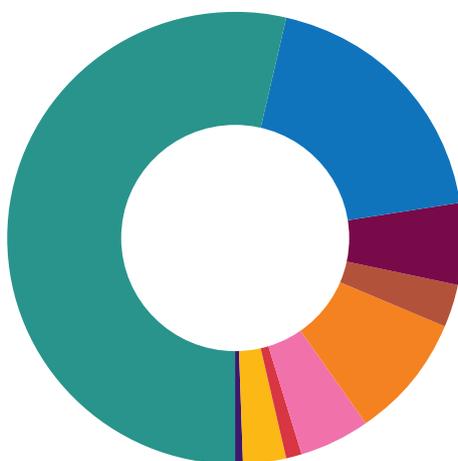
### Administration générale

- ▶ Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel...
- ▶ Remboursements d'emprunt, amortissements, reversement de fiscalité

6,99 €

### Aménagement urbain

- ▶ Voirie
- ▶ Plan local d'urbanisme intercommunal
- ▶ Poteaux incendie
- ▶ Pistes cyclables (études)



6,62 €

### Économie

- ▶ Aménagement des zones d'activités
- ▶ Animation économique (journées d'information pour les entreprises, etc.)

4,33 €

### Famille

- ▶ Petite enfance
- ▶ Jeunesse
- ▶ Séniors
- ▶ EHPAD La Solidarité

3,39 €

### Soutien aux partenaires et communes membres

0,26 €

### Sécurité

- ▶ Police intercommunale

0,07 €

### Communication

- ▶ Bulletin, site internet, divers...

3,14 €

### Tourisme et culture

- ▶ Manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert
- ▶ Ecole de musique
- ▶ Actions pour la langue et culture alsaciennes
- ▶ Aire de camping car - Circuits découvertes

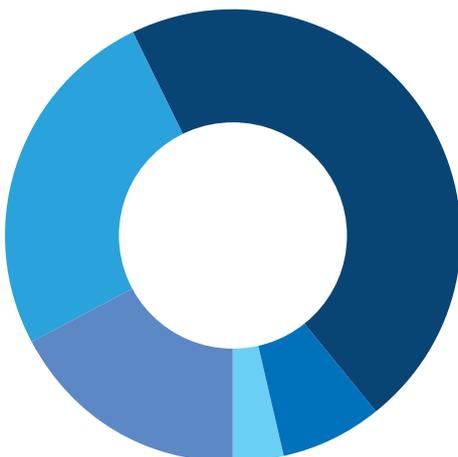
## Répartition pour 100 € de recettes

28,23 €

### Recettes fiscales Redevances

14,49 €

### Dotations Subventions et vente de terrain



42,60 €

### Réserves et autofinancement

10,87 €

### Autres

4,53 €

### Emprunts

# Les redevances des Agences de l'eau évoluent.

Les redevances des Agences de l'eau jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement et sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau. La Communauté de communes de la Basse-Zorn est réglementairement tenue de prélever ces redevances sur votre facture d'eau et d'assainissement pour les reverser ensuite à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Plus d'un milliard d'euros mobilisés au service de l'eau et des territoires

L'OBJECTIF  
Comprendre  
les grands axes  
stratégiques de  
l'agence de l'eau  
Rhin-Meuse

La loi de finances de juillet 2024 a défini et validé la mise en application de nouvelles redevances, en lieu et place des anciennes, pour les Agences de l'eau dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 avec pour objectif de :

- ▶ Renforcer le principe du pollueur payeur ;
- ▶ Rééquilibrer progressivement l'origine des contributions pour moins faire peser la fiscalité de l'eau sur les ménages ;
- ▶ Dégager de nouveaux moyens pour permettre le déploiement du Plan Eau afin d'accompagner plus vite et plus fortement les territoires et acteurs économiques face à l'urgence climatique.

## Quels effets sur votre facture ?

Les conséquences de ces décisions, se traduiront par une augmentation du montant prélevé par l'Etat, au travers de l'Agence de l'eau, sur la facture d'eau et d'assainissement, de l'ordre d'une dizaine de centimes d'euro par mètre cube consommé pour les usagers domestiques. Les redevances des Agences de l'eau n'ayant fait l'objet d'aucun ajustement depuis 2019, cette évolution correspond en finalité à l'inflation des dernières années.

De manière concrète, pour une famille de 2 adultes et 2 enfants consommant en moyenne 120 m<sup>3</sup> par an, la hausse correspondant à l'évolution des redevances sera d'environ 12,50 € TTC/an pour 2025.

Toutes les catégories d'usagers sont concernées avec des conséquences qui varient selon leur typologie. Les agriculteurs raccordés au réseau d'eau potable (hors éleveurs), les gros consommateurs et certaines industries seront potentiellement impactés plus fortement, du fait de l'abandon d'exonérations dont ils bénéficiaient auparavant.

Ces redevances sont d'ores et déjà appliquées sur toutes les factures émises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 y compris si celles-ci portent sur des consommations de 2024. Les libellées des factures évoluent pour faire apparaître les nouvelles redevances, vous les retrouverez dans la partie « organismes publics » de votre facture à compter de 2025.



Plus d'informations :  
Foire aux questions l'Agence de l'eau Rhin-Meuse  
[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)  
Questions sur votre facture :  
Communauté de communes de la Basse-Zorn  
03 90 64 25 50

## La police intercommunale, un service plébiscité !

La police intercommunale de la Basse-Zorn a élargi ses missions durant l'année 2024 afin d'œuvrer de manière efficace et d'être au plus proche des citoyens.

### Organisation et matériel

Elle s'est notamment dotée d'une **convention de coordination avec les forces de gendarmerie**, validée par le procureur de la République de Strasbourg, le Préfet du Bas-Rhin et tous les élus de la Basse-Zorn.

Celle-ci permet l'échange de moyens, de matériel et d'informations entre les deux forces de sécurité et donne ainsi la possibilité à la police intercommunale d'être armée. Certaines interventions telles que les **conflits de voisinage**, les **déchets sauvages** ou les **fourrières** sont aujourd'hui systématiquement réalisées par la police intercommunale permettant ainsi à la gendarmerie de se focaliser sur des procédures plus lourdes.

La police intercommunale s'est également équipée d'une **caméra individuelle** et d'un **accès aux fichiers des immatriculations des véhicules et des permis de conduire** : l'un pour la sécurité des agents et de la population et l'autre pour des procédures et un travail efficaces. Un éthylotest a été acquis pour la réalisation de **contrôles d'alcoolémie**.



### En chiffres, durant l'année 2024

- ▶ 17 mises en fourrière ont été réalisées ;
- ▶ 14 dépôts sauvages ont été constatés, dont 10 pour lesquels les auteurs ont pu être identifiés et sanctionnés ;
- ▶ 37 médiations afin de désamorcer des conflits, notamment de voisinage ;
- ▶ Plus de 1 000 affiches ont été retirées sur les poteaux de signalisation routière sur la Basse-Zorn afin de lutter contre la publicité interdite et invasive ;
- ▶ 380 contraventions ont été dressées, et plus de 2 000 avertissements ont été délivrés. Les infractions en récidive sont sanctionnées (vitesse, stationnement, etc.).

La priorité de la police intercommunale consiste à **ouvrir le dialogue, rassurer, sécuriser** la population avec bienveillance et lutter contre les cambriolages. Il s'agit d'un service au citoyen veillant à respecter les lois nationales (agent assermenté de police judiciaire) et les arrêtés municipaux et intercommunaux en vigueur.

### Prochains objectifs à l'horizon 2025-2026

Dans les deux années à venir, il est envisagé de compléter les équipements du service. La police intercommunale poursuivra ses missions de **prévention** et de **sécurisation** du territoire, en lien avec les différents partenaires et instances.

## Travaux en cours, terminés et à venir

### Travaux à venir

**Geudertheim, Gries, Hoerdt (ZI) et Weyersheim** : mise aux normes d'arrêts de bus et création d'un arrêt ZI Métiers-Ried à Hoerdt.

#### Hoerdt

**Rue Heyler** : voirie.

**Rue de la République** : réaménagement du carrefour entre la rue de la Gare et la rue de la Tour.

**EHPAD La Solidarité** : finalisation du chantier par l'aménagement extérieur.



**Zone industrielle, rue du Ried** : voirie définitive.

#### Geudertheim :

**Aire de camping-car** : viabilisation et aménagement.

### Travaux en cours

**Basse-Zorn** : remplacement et suppression de poteaux d'incendie.

#### Hoerdt

**Rue Heyler** : restructuration de l'éclairage public et enfouissement des réseaux fibre et télécom.

**EHPAD La Solidarité** : mise en place de clôture et portail.

**Zone industrielle** : construction de l'ouvrage d'interconnexion eau potable Basse-Zorn - Eurométropole de Strasbourg.



#### Weitbruch

**Micro-zone d'activités** : raccordement eau potable et assainissement, terrassements.

### Travaux terminés

#### Geudertheim

**Rue des Potagers** : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.



#### Gries

**Rue du Stade** : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

#### Hoerdt

**Rue Heyler** : renouvellement du réseau eau potable.

#### Kurtzenhouse

**Rue des Roses** : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

#### Weitbruch

**rues des Rossignols et Principale** : assainissement, étanchéification de collecteurs par chemisage.

## Visite de l'EcoParc Basse-Zorn : les avancées d'une réhabilitation réussie



**M**ardi 1<sup>er</sup> avril, une vingtaine d'élus de la Basse-Zorn se sont retrouvés pour une visite du tout nouvel Eco-Parc Basse-Zorn. L'occasion de constater l'avancée du projet de réhabilitation, voté par le Conseil communautaire en 2020, de l'ancien hôpital psychiatrique de Hoerd.

Porté par des élus investis et convaincus que ce site laissé en friche depuis 2003 pouvait être transformé et avoir une seconde vie, la visite a révélé tout le potentiel de ce projet d'envergure !

Le rendez-vous a été donné devant l'ancien bâtiment administratif, face à l'allée des tilleuls dont une rangée a été transplantée au printemps dernier. Les prochaines semaines seront décisives pour s'assurer de la réussite de cette opération de rare ampleur.

Accueillis par Nicolas PFISTER, Directeur Général Adjoint Associé chez BROWNFIELDS, aménageur des lieux, les élus ont très vite constaté les évolutions du site entre rénovations, démolitions et nouvelles constructions, et pris de nouveaux repères...

► La visite a commencé par le bâtiment des deux filiales de Vinci Energies SCHORO / VONTHRON spécialisées dans les travaux d'électricité et de chauffage, ventilation, climatisation.

Le dirigeant, Loïc DANGAN, a fait visiter les 2 225 m<sup>2</sup> du tout nouveau bâtiment entièrement connecté et la réhabilitation de l'ancienne chapelle protestante en « dojo sécurité » pour prévenir les risques au travail, le tout premier en Alsace.



► Le tour s'est poursuivi au sein des locaux du cabinet d'affaires **JUDICIA CONSEILS**. Thomas SCHOTT, avocat-associé a présenté la **réhabilitation réussie** de l'**ancien bloc médical** et de l'**ancienne chapelle** catholique désacralisée sur environ 1 000 m<sup>2</sup>. Passionné par ce lieu, Thomas SCHOTT, prêt à accueillir « l'association pour la mémoire de l'hôpital psychiatrique de Hoerdt », précise qu'ils **se sont attachés à conserver tout ce qui a pu l'être**, tels l'ancien parquet au-dessus de la chapelle, les carreaux de ciment, ... La reproduction d'un ancien tableau, historiquement présent sur le site, sera prochainement réalisée sur tout un pan de mur.

Devant chez **JUDICIA**, les élus ont apprécié les premiers rendus de l'**aménagement du cœur piétonnier** destiné aux usagers. Au centre de l'ancien site de l'EPSAN et des bâtiments en grès rénovés, des bancs et autres agrès participent de la qualité de la **réhabilitation du patrimoine bâti et paysager de ce lieu d'exception**.



► Les élus se sont ensuite dirigés vers les locaux de l'entreprise de négoce de tubes en inox destinés au chauffage urbain, **AXIOM**.

Alexandre HEIDMANN, associé gérant a fait découvrir son entreprise et ses nouveaux locaux de près de 2 500 m<sup>2</sup> avec une attention particulière donnée au cadre de vie des collaborateurs : espace de convivialité, salle de sport et terrasse de 86 m<sup>2</sup> à l'étage.

► Pour finir ce tour d'horizon, **BROWNFIELDS** a ouvert les portes de ses propres bureaux, dans l'ancien bâtiment administratif réhabilité par l'entreprise de chauffage-sanitaire **SALZANI** sur 650 m<sup>2</sup> comprenant également la **renovation de l'Economat**.

Plus de **3 ans de procédures administratives** ont été nécessaires pour obtenir les autorisations pour réhabiliter cette friche.

À ce jour, la **grande majorité des lots est commercialisée** et **15 permis de construire** ont d'ores et déjà été accordés ou sont en cours d'instruction.

De part et d'autre, les travaux avancent. Les bâtiments de **HEPPNER** et **DEKRA** sont déjà sortis de terre. Les murs des anciens bâtiments encore à réhabiliter, destinés à accueillir l'entreprise **TERRA COMPUTER**, sont en cours de décapage.

Cette impressionnante conversion fascine et ne laisse personne indifférent. Les **entreprises et salariés sont ravis** du cadre et des services offerts par ce **lieu d'exception, chargé d'histoire**, et les **élus enthousiastes** des transformations opérées et à venir.

Les prochaines étapes de l'avancement du projet permettront de découvrir ce site complètement végétalisé après plantation d'arbres et de haies.

## Les entreprises **nouvellement implantées**

### Geuderthheim

**CHALOC (SAS)**, 16 rue de l'Arche, conciergerie privée, marchand de biens

### Geuderthheim - Micro-zone d'activités

**PLANETE CARS 67**, 1 rue de l'Artisanat, commerce de voitures

### Gries

**IMAJE PAR SECONDE (SARLU)**, 6 rue des Violettes, création de contenu vidéo  
**LES 2 HU (SAS)**, 21 rue de la Forêt, débit de boissons

### Hoerdt

**SLG DETECTIONS (SARL)**, 48 rue de l'Etrier, travaux de détections de fuites sur les réseaux d'eau potable

**CENTRE D'ENDOCRINOLOGIE ALSACE NORD (SCM)**, 128 rue de la République

### Hoerdt - Zone industrielle

**L'ATELIER AUTO+ (SAS)**, 6A rue de l'Industrie, réparations de véhicules légers

### Hoerdt - EcoParc Basse-Zorn

**SCHORO**, 9 rue de l'Ancien Hôpital, travaux d'électricité

**VONTHRON**, 9 rue de l'Ancien Hôpital, chauffage, ventilation, climatisation

**SALZANI**, 11 rue de l'Ancien Hôpital, chauffage, sanitaire

**BROWNFIELDS**, 11 rue de l'Ancien Hôpital, promoteur immobilier

**AXIOM**, 10 rue de l'Ancien Hôpital, négoce de tubes en inox destinés au chauffage urbain

**JUDICIA**, 17 rue de l'Ancien Hôpital, cabinet d'affaires

### Hoerdt - Zone artisanale

**REO GROUPE**, 3 rue des Païens, travaux d'installation d'équipements thermiques, de climatisation et de vmc

### Kurtzenhouse

**D.B TERRASSEMENT (SASU)**, 7 rue Louis Pasteur, travaux de terrassement courants et travaux préparatoires

### Weitbruch

**CERVIN SOLUTIONS (SASU)**, 5 rue des Jardins, Cabinet RH, conseil et accompagnement, formation

**SMART MOBILITY SOLUTIONS (SASU)**, 7 rue Oberend, conseils en stratégie auprès d'entités publiques et privées

### Weyersheim - Zone d'activités

**D'HAUSSY SOLUTIONS INTERNATIONAL (SAS)**, 2 rue de la Gravière, imprimerie

**BROTHER'S WOOD (SARL)**, 3 rue des Vosges, menuiserie

# Un projet de ligne de bus RITMO pour desservir la Basse-Zorn



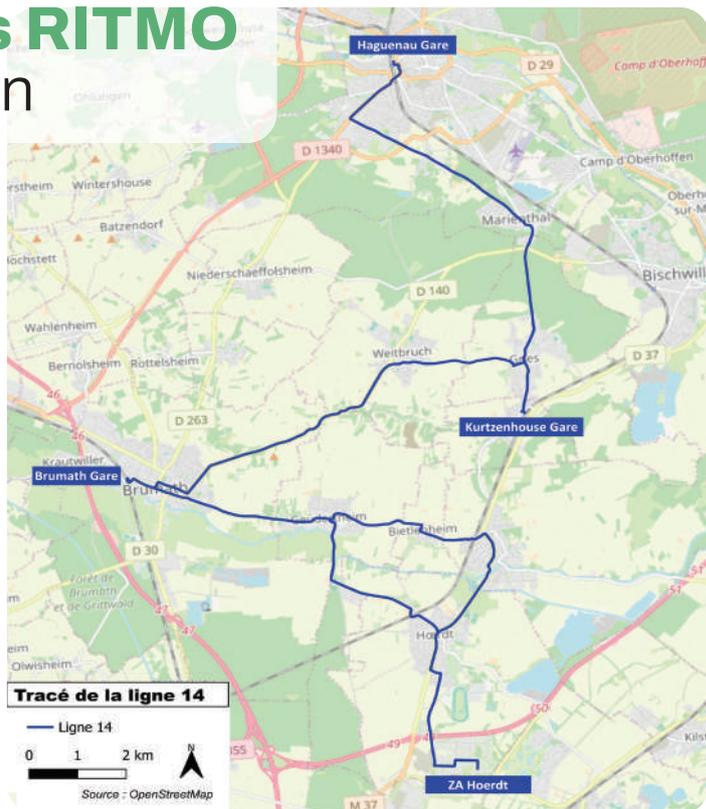
**D**e nouvelles perspectives pour développer le maillage de transports en commun du territoire sont en cours.

Positionnée entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH), la Basse-Zorn dispose de 3 gares et d'une ligne de bus du réseau FLUO (201) desservant les communes Bietlenheim, Geudertheim, Hoerdt et Weyersheim avec une fréquence très restreinte.

Le constat a été posé que la commune de Weitbruch est blanche de tout réseau de transport en commun. Par ailleurs la volonté politique, en cohérence avec le projet de territoire 2030 concernant les **axes pour l'attractivité** et la **préservation du cadre de vie des habitants**, est d'**améliorer les réseaux de mobilité durable** tels que les **pistes cyclables**, le **covoiturage** ou encore les **transports en commun**.

C'est dans cette optique que les élus et services de la Basse-Zorn ont rencontré ceux de la CAH pour **étudier une extension de ligne du réseau de transport RITMO** qui relierait Haguenau à la zone industrielle de Hoerdt, avec des **arrêts sur le territoire de la Basse-Zorn**, offrant une solution de **mobilité pratique, écologique et accessible** à tous.

Cette initiative vise à **améliorer les déplacements** entre le territoire et les pôles d'activités environnants, tout en favorisant des alternatives durables. Cette ligne faciliterait l'accès aux services, aux commerces et aux emplois. Pour appuyer ce diagnostic et avancer une offre adaptée, des **rencontres avec les entreprises** des zones d'activités ont également eu lieu pour **recenser les besoins des employeurs et salariés** sur les horaires et modes de déplacements.



Projet d'itinéraire de ligne de bus

Dans les prochaines semaines, la Basse-Zorn réunira un **comité des partenaires** composé de représentants d'élus, de partenaires, d'employeurs et salariés, d'associations, d'usagers et de la société civile pour co-construire ce projet.

En complément du réseau de covoiturage **BlablaCar Daily** mis en place sur l'Alsace du Nord (PETR), ou encore les projets de **pistes cyclables** en cours, cette perspective d'**itinéraire RITMO en Basse-Zorn** permettrait de **parfaire le réseau de mobilité du territoire**.

## Pédaler pour avancer en sécurité

**D**epuis des années, les écoles du territoire bénéficient d'un Centre de Prévention et d'Education Routière (CPER), qui se matérialise par des actions portées par notre agent de surveillance de la voie publique (ASVP), Gérard BERTEVAS.

Ainsi, chaque année scolaire, de la maternelle à l'école élémentaire, des **actions de formation piétonnes** et cyclistes se déroulent dans les cours des établissements et en milieu réel.

### Une volonté politique d'aller plus loin

Dans le cadre des actions liées à l'enfance du Service « Animation Vie des Familles » de la CCBZ et en partenariat avec le CPER, de nouvelles initiatives sont développées afin que les jeunes puissent arriver au collège forts d'une formation complète.

La Basse-Zorn déploie par ailleurs de nouvelles pistes cyclables avec le Service Environnement. L'objectif est de **former les jeunes usagers** pour qu'ils puissent être le plus à l'aise possible sur ces infrastructures dédiées

ou sur la voie publique, afin de **favoriser ces méthodes de déplacements**.

### Un dispositif de progression adapté aux classes de CM2

Le programme **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** se déploie activement sur le territoire de la Basse-Zorn dans le cadre de Génération Vélo, dispositif national piloté par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Cette initiative vise à inculquer aux enfants des classes de CM2 les compétences essentielles pour **parachever une pratique du vélo autonome et sécurisée**, dispensée par des intervenants vélo agréés par la FUB, à travers un parcours structuré en trois blocs d'apprentissage fondamentaux :

- ▶ **Savoir pédaler**, pour initier les enfants à la maîtrise de leur vélo : équilibre, pédalage, freinage... dans un environnement sécurisé ;
- ▶ **Savoir circuler**, pour évoluer dans des espaces partagés en toute sécurité, en enseignant les règles de circulation de base, le respect de la signalisation ;



- ▶ **Savoir rouler à vélo**, met en situation réelle les apprentissages acquis, en permettant aux enfants d'évoluer sur des parcours adaptés en extérieur, sous la supervision d'encadrants qualifiés.

Le SRAV, soutenu actuellement par des financements incitatifs, s'inscrit pleinement dans la politique de mobilité active du territoire de la Basse-Zorn, favorisant ainsi une **nouvelle génération de cyclistes responsables** sur les pistes et routes de la région.

# Une subvention pour les protections périodiques réutilisables : un geste pour l'environnement et le portefeuille

La Communauté de communes de la Basse-Zorn s'engage pour le développement durable et le bien-être de ses habitants en proposant une subvention pour l'achat de protections périodiques réutilisables. Cette initiative vise à encourager des choix plus écologiques et économiques, tout en réduisant les déchets liés aux protections jetables.

Les protections périodiques réutilisables, telles que les culottes menstruelles, les serviettes lavables et les coupes menstruelles, offrent une alternative durable et confortable. En plus de leur impact positif sur l'environnement, elles permettent des économies significatives sur le long terme.

Pour bénéficier de cette aide de 20 €, il suffit de remplir un dossier disponible sur le site de la Communauté de communes de la Basse-Zorn. Toutes les modalités y sont détaillées.

Faites un geste pour la planète et votre budget en optant pour des protections périodiques durables !

Dossier disponible via le QR code ci-contre





## Period'Power

Découvrez les protections périodiques réutilisables !



**Qu'est-ce qu'une protection périodique réutilisable ?**  
Une alternative écologique, économique et confortable aux protections jetables, par exemple :

  
Cups

  
culottes menstruelles

  
serviettes lavables

**Pourquoi choisir une protection réutilisable ?**

- Respectueuse de l'environnement - moins de déchets
- Economique à long terme - moins d'argent dépensé
- Confort et liberté au quotidien

**La Communauté de communes t'aide !**  
Subvention disponible pour l'achat de protections périodiques réutilisables.

Renseignements :  
environnement@cc-basse-zorn.fr  
03 90 64 25 50

" Prends ton cycle en main, pour toi et pour la planète ! "



## Le tri a son importance !

Depuis janvier 2023, tous les emballages en carton, plastique et métal, ainsi que tous les papiers sont à mettre dans le bac jaune.

Depuis janvier 2024 et la collecte des biodéchets, les ordures des bacs bleus ont diminué de -32 % pour la Communauté de communes de la Basse-Zorn ! Du côté des recyclables en bacs jaunes, les collectes ont progressé de 3 kg/habitant/an (+5,5 %).

Pour la première fois, notre territoire affiche le taux de refus de tri le plus faible de toutes les collectivités membres du SMITOM de Haguenau-Saverne, avec 14,68 %.

Un bilan encourageant qui indique que les habitants utilisent les différents bacs et points d'apports volontaires mis à leur disposition pour réduire les quantités de déchets incinérés (bac bleu).



**À jeter ?  
À trier ?**

POUR TOUT SAVOIR, TELECHARGEZ  
**L'APPLI GUIDE DU TRI**



Malgré tout, l'effort est à maintenir pour appliquer correctement les consignes de tri et continuer de réduire les déchets produits. Pour cela, la collectivité propose des ateliers de sensibilisation à l'environnement gratuits tout au long de l'année sur : le compostage, le jardinage au naturel, l'anti-gaspi ou encore le tri.

Un grand bravo aux habitants qui s'impliquent et font des efforts ! Continuons sur cette belle dynamique pour préserver notre cadre de vie et viser des performances encore meilleures dans les années à venir.

**RAPPEL**

Les déchets d'hygiène c'est **TOUJOURS** dans le bac **BLEU**  
(mouchoirs, essuie-tout, couches, protections hygiéniques jetables, masques, gants vinyle...)

# L'interdiction de brûler les déchets verts et leurs alternatives écologiques

Conformément à la loi AGECE, il est strictement interdit de brûler les déchets verts dans nos communes (article 131-13 du Code pénal, avec des **sanc-tions financières** pouvant atteindre 750 €). Les déchets verts, tels que les branches, les feuilles mortes, les résidus de tonte et les tailles de haies, doivent être gérés de manière écologique afin de préserver notre environnement et la qualité de l'air.

**Brûler ces déchets** libère dans l'atmosphère des particules fines et des composés toxiques. Elles contribuent à la **pollution de l'air** et mettent en danger la santé, en particulier celle des populations vulnérables. Pour lutter contre cette pratique nuisible, nous vous encourageons à privilégier des solutions respectueuses de l'environnement, telles que le mulching et le paillage.

Le **mulching** est une technique écologique pour l'entretien de votre jardin qui consiste à **tondre en broyant finement l'herbe et à la laisser directement sur le sol**.

Cette méthode présente plusieurs avantages :

- ▶ l'amélioration de la fertilité et de la qualité du sol ;
- ▶ la réduction de l'évaporation de l'eau ;
- ▶ le contrôle des mauvaises herbes ;
- ▶ un gain de temps et de manutention.



Le **paillage** est une solution naturelle pour protéger et nourrir votre sol qui consiste à **recouvrir le sol d'une couche protectrice de matériaux organiques issus de votre jardin**.

Ses principaux bénéfices sont :

- ▶ la protection contre l'érosion et l'évaporation ;
- ▶ l'isolation thermique ;
- ▶ la réduction des besoins en arrosage.

Toutes les ressources de votre jardin peuvent servir de paillage : écorces, copeaux de bois, tailles de branches, paille, feuilles mortes ou herbes sèches. Il suffit de **déposer une couche** d'environ 10 centimètres **autour des plantes, arbres et arbustes**.

En adoptant ces pratiques de mulching et de paillage, vous participez à une gestion écologique et durable de vos déchets verts, tout en favorisant la santé de votre jardin.



Plus d'informations :  
**service Environnement**  
[www.cc-basse-zorn.fr/FR/Preserver/Gestion-dechets/Fonctionnement-service.html](http://www.cc-basse-zorn.fr/FR/Preserver/Gestion-dechets/Fonctionnement-service.html)



## Campagne de broyage

Deux communes, Bietlenheim et Weitbruch, ont renouvelé l'action de **dépôt de branchages** conduite par la Communauté de communes, en proposant une zone destinée aux branchages issus de coupes et de tailles, d'un diamètre maximal de 10 cm, début mars. **Cette zone exclut toutefois les branches de thuya, les feuilles, la tonte, ainsi que les plantes, végétaux fleuris et souches d'arbres.**

Cette opération a offert aux habitants la **possibilité de récupérer du broyat**, une ressource précieuse pour le compostage, le paillage des espaces verts, des potagers et des jardins ornementaux.

### Broyage toute l'année en déchèteries

La Basse-Zorn offre à ses usagers dans les déchèteries de Geuderthém et Gries deux espaces dédiés à cette action :

- ▶ Une **zone spécifique de dépôt de vos branchages** ;
- ▶ Une benne, accessible gratuitement lors de votre entrée en déchèterie, auprès de laquelle vous pouvez **récupérer du broyat** de branches.

## Atelier bien vieillir : être acteur de sa santé

Lors de la programmation du 1<sup>er</sup> semestre 2025, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a organisé un atelier de 8 séances à Gries sur le thème du bien vieillir.

Ces séances financées par la Collectivité européenne d'Alsace via la Conférence des Financeurs, ont permis d'appréhender le vieillissement via une approche ludique et pédagogique en mobilisant l'intelligence collective.

### Découvrez dès à présent le programme séniors et aidants du 2<sup>e</sup> semestre :

Parmi les nouveautés pour le programme séniors : body mind (mélange de plusieurs disciplines alliant pilates, stretching, yoga, danse intuitive), prévention de la santé mentale, gym tonic... et toujours, une **guinguette** qui devrait se dérouler le **dimanche 16 novembre au Centre Culturel à Hoerdt** (sous réserve de la fin des travaux des locaux).

Et pour les aidants : gestion du stress, Qi-Gong, travail de la respiration profonde, autotassage, travail de l'équilibre physique et émotionnel.



Participant à la fresque du bien vieillir

...  
Inscription et renseignement auprès de la Coordinatrice séniors,  
Sarah ORIOT : 03 90 64 25 50 ou [coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr](mailto:coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr)

## Des ateliers numériques et ludiques pour tous

Dans le cadre de l'inclusion numérique, des ateliers gratuits ont été proposés à tous les publics. L'objectif était de sensibiliser les personnes aux bons usages du numérique et de les accompagner en les familiarisant avec les nouvelles technologies.

En 2024 ont été abordées les thématiques suivantes : débiter avec son smartphone, sécuriser ses données et garder le lien avec WhatsApp. 30 séniors du territoire ont participé à cette première session.

C'est sur cette lancée que la Communauté de communes a proposé, du 22 mai au 3 juin, deux nouveaux ateliers sur les thèmes suivants :

- ▶ **L'impact environnemental du numérique**, comment faire durer et prendre soin de son smartphone, les avantages des équipements reconditionnés, les astuces et écogestes à connaître ;
- ▶ **Mieux comprendre la vie numérique de nos petits-enfants**, leurs centres d'intérêt, de faciliter les échanges avec eux sur les dangers du numérique comme le cyberharcèlement.



## Joli succès pour les portes ouvertes du Relais Petite Enfance



Pour sa deuxième année d'exercice, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Basse-Zorn a organisé une matinée **portes ouvertes** le 15 mars dernier afin de **faire découvrir ses locaux** au public et présenter l'ensemble des **activités** en direction des jeunes enfants, des familles, futurs parents et des professionnels de la petite enfance.

Une **cinquantaine de personnes** se sont ainsi retrouvées en présence d'élus, dont la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de la CCBZ, Sylvie ROEHLIY. Puéricultrices du service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la CAF, assistants maternels et bénévoles de la médiathèque de Weyersheim ont proposé **plusieurs activités pour égayer cet événement** : massage bébé, atelier bricolage, « Comptines & Racontines »...

Les usagers ont pu échanger avec les assistants maternels, parler d'accueil, découvrir les animations proposées par le RPE avec les tout-petits, obtenir de l'aide à la recherche d'un mode de garde... un moyen pour appréhender tous les services de ce **lieu d'information et d'accueil complètement gratuit** pour les familles et professionnels de la petite enfance.



Sylvie ROEHLIY, Vice-Présidente de la CCBZ

**Cette matinée a également été l'occasion d'annoncer le futur déménagement du RPE !**

En effet, en septembre 2026 le Relais Petite Enfance prendra ses repères au Pôle Santé à Weyersheim, dont la construction a débuté récemment. Une belle opportunité pour le RPE qui aura alors un espace dédié et identifié, juste en face des locaux qu'il occupe actuellement.

Le Relais Petite Enfance **tient toute ses promesses** et de nouveaux sujets tel que la parentalité soulève des réflexions pour de **futurs projets à naître** dans les années à venir.

## Relais Petite Enfance : un guichet unique pour faciliter les démarches



Au sein du Relais Petite Enfance de la CCBZ, un **guichet unique** pour la **petite enfance a ouvert depuis 2024**. L'objectif est d'**éclairer et d'orienter les parents sur le mode d'accueil** (crèche, assistant maternel, garde à domicile) qui leur conviendra le mieux.

**Choisir le mode de garde** le mieux adapté à leurs besoins et envies, **trouver des activités d'éveil** qui permettent aux enfants de s'épanouir au contact des autres, **rencontrer d'autres parents...** Les questionnements sont toujours légion autour de l'éducation et de l'épanouissement des plus jeunes et de ceux qui en ont la garde au quotidien.

Le Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn est LE lieu pour **trouver des réponses à ces questions**, l'animatrice du service guide à la fois les parents et futurs parents, les assistants maternels et les gardes à domicile, dans leurs démarches et intervient dans les 7 communes du territoire.

### Pour toutes vos questions

**Une permanence téléphonique** est ouverte aux horaires suivants :

- Lundi : de 14h à 18h
- Mardi : de 14h à 18h
- Mercredi : de 14h à 17h
- Jeudi : de 14h à 18h

Et un **accueil physique avec ou sans rendez-vous** est ouvert sur ces créneaux :

- Mardi : de 14h à 18h
- Mercredi : de 14h à 17h
- Jeudi : de 14h à 18h



Contacts et informations :  
**Animatrice du Relais Petite Enfance de la Basse-Zorn**  
 Résidence Les Vergers,  
 1 rue de La Prairie, à Weyersheim  
 Edwige GERARD : 06 30 00 88 61  
 relais-petite-enfance@cc-basse-zorn.fr  
 www.cc-basse-zorn.fr/rpe

# Cinquième édition du PAMINA CAMP franco-allemand cet été !



**D**epuis quelques années, sous l'égide de l'Eurodistrict PAMINA, sont développées des actions et projets transfrontaliers entre différents partenaires allemands et français. Le CAMP PAMINA est organisé avec les secteurs d'Animation Jeunesse FDMJC de la Plaine du Rhin et de la Basse-Zorn pour la France, le Jugendtreff de Rastatt, le Jugendzentrum de Stutensee et le Sportkreisjugend de Karlsruhe pour l'Allemagne.

## L'ambition d'une rencontre

L'Alsace a la chance d'être frontalière et voisine de nos amis allemands. Aujourd'hui encore plus qu'hier, ce type de séjour prend tout son sens afin de favoriser la connaissance de l'autre.

Nul besoin de maîtriser toutes les langues, même si cela représente un avantage. Il s'agit avant tout d'une aventure humaine.

Vivre une semaine ensemble permet d'échanger sur le quotidien des adolescents de part et d'autre de la frontière. Force est de constater des aspirations similaires.

Tout se fait par le jeu ou l'activité et avec un soupçon de débrouillardise dans les langues de Goethe, de Molière ou même de Shakespeare. Tout devient possible pour vivre un joli moment de vacances dans un cadre naturel propice à l'évasion.

## Un séjour estival au rythme des adolescents

Le projet réunit une trentaine d'adolescents, de l'ensemble des structures partenaires, pour vivre un véritable séjour de loisirs multi-activités.

Ce camp est destiné à un public âgé de 11 à 15 ans et se déroule du 4 au 8 août 2025 en Allemagne, à Schönau en auberge de jeunesse.

Voici quelques-unes des activités déjà inscrites au programme : jeux sportifs et de coopération ; découverte de Strasbourg autrement ; parc d'attractions « Holiday Park » ; jeux, bilan et perspectives pour de prochaines aventures transfrontalières à construire ensemble.

Chaque soir des veillées thématiques sont organisées collectivement.

Le tarif de 190 €, comprenant l'hébergement en pension complète, les transports, les activités, les repas, et les assurances, est attractif pour favoriser l'accessibilité au plus grand nombre.

Les places étant limitées, pensez à vous inscrire rapidement !

... Renseignements et inscription :  
Animation Jeunesse de la Basse-Zorn  
[animationjeune@cc-basse-zorn.fr](mailto:animationjeune@cc-basse-zorn.fr)  
03 90 64 25 65  
Fascicule disponible sur :  
[www.cc-basse-zorn.fr/animation](http://www.cc-basse-zorn.fr/animation)



## Les locaux jeunes de la Basse-Zorn : des espaces dédiés à la jeunesse !

Les jeunes de la Basse-Zorn ont la chance de pouvoir profiter de lieux qui leur sont entièrement dédiés : les locaux jeunes de l'Animation Jeunesse. Répartis sur quatre sites, ces espaces sont ouverts **tous les mercredis de 14h à 18h en période scolaire**, offrant aux jeunes **à partir de 11 ans** un cadre convivial et dynamique.

Sans inscription et entièrement gratuits, ces locaux permettent aux adolescents de se retrouver en toute simplicité, **toujours sous l'encadrement d'un animateur professionnel**. Pour jouer à des jeux de société, s'affronter sur des consoles de jeux vidéo, partager un goûter entre amis ou tout simplement discuter, chacun y trouve sa place.

En plus de ces activités libres, un **programme mensuel** propose des ateliers, de rencontres thématiques et des sorties variées, offrant ainsi une palette d'animations adaptées aux envies et aux centres d'intérêts des jeunes.



11 rue des Vergers à Weyersheim



60 rue Principale à Gries



116 rue du Général de Gaulle à Geudertheim



1 rue de la République à Hoerd (fermé pendant les travaux)

Ces lieux de rencontre et de partage sont pensés pour favoriser l'épanouissement et la convivialité, tout en permettant aux jeunes de s'impliquer dans des activités enrichissantes. Alors, si vous avez entre **11 ans et 18 ans** et que vous cherchez un endroit où passer d'excellents moments, n'hésitez pas à pousser la porte des locaux jeunes de la Basse-Zorn !

Renseignements :  
Animation Jeunesse de la Basse-Zorn  
[animationjeune@cc-basse-zorn.fr](mailto:animationjeune@cc-basse-zorn.fr)  
03 90 64 25 65  
[www.cc-basse-zorn.fr/animation](http://www.cc-basse-zorn.fr/animation)

# Le Conseil Intercommunal des Jeunes en action

## Visite du Parlement européen

Le 17 février dernier les jeunes conseillers sont allés au **Parlement européen** pour une visite guidée afin de découvrir le fonctionnement des institutions européennes.

Les jeunes se sont emparés de cette opportunité pour poser de nombreuses **questions sur le fonctionnement de l'hémicycle**, sur la manière de travailler des députés européens et des agents, sur les sujets et thèmes traités... La visite s'est poursuivie avec le visionnage d'une vidéo explicative et des **ateliers immersifs** sur les activités du Parlement et la façon dont elles se répercutent sur les citoyens.

Les jeunes sont ressortis de cette expérience avec énormément d'informations et une vision plus précise du rôle de cette institution.



Les jeunes conseillers du CIJ devant le Parlement européen



Ateliers immersifs au Parlement européen

## Visite du Sénat

Les jeunes conseillers ont souhaité reconduire le projet, réalisé il y a deux ans avec une partie du CIJ actuel, de (re)découvrir le Sénat à Paris. Le 9 avril, après un déplacement en train à Paris, ils ont visité la Tour Eiffel en matinée puis le Sénat l'après-midi.

Le Sénateur Claude KERN a accueilli les jeunes élus et leur a proposé une **visite guidée du Palais du Luxembourg**. Les jeunes membres ont pu assister à une **séance de questions au gouvernement** et ont eu la chance de voir sortir quelques ministres dont le Premier Ministre François BAYROU.



Les jeunes conseillers au Sénat avec le sénateur Claude KERN



Visite du Sénat



Les jeunes conseillers devant la Tour Eiffel

## Quand le CME et le CIJ se rencontrent.

Les jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes ont organisé **une matinée de rencontre avec tous les Conseils Municipaux des Enfants de la Basse-Zorn** le 24 mai à l'Espace Heyler à Hoerdt.

Cette rencontre a permis aux jeunes du CIJ de se faire connaître auprès des jeunes du CME, de **montrer les différents projets** qu'ils ont réalisés durant leur mandat, d'en **expliquer le fonctionnement** et peut-être de leur transmettre le flambeau pour les années à venir.



Matinée de rencontre

## BZAV 2025

Dimanche 29 juin, les jeunes conseillers se sont mobilisés pour la manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert. Selon leurs ambitions, ils ont convenu de tenir un **stand expliquant les projets menés et à venir** comme la marche solidaire en septembre et de réaliser une **animation de sensibilisation au tri des déchets**.

## Marche solidaire

Le **21 septembre** prochain aura lieu la 6<sup>e</sup> édition de la **marche solidaire au départ de Kurtzenhouse**. Comme chaque année un repas sur inscription sera proposé aux marcheurs. Les **dons seront entièrement reversés à une association** que les jeunes conseillers auront choisie.

Restez à l'écoute des actualités de la Basse-Zorn pour davantage d'informations.

## Concert conférence et Master Class de **Grégory OTT**



Concert de Grégory OTT

Le samedi 15 mars dernier, au Millénium de Weitbruch, a eu lieu un concert conférence avec Grégory OTT (pianiste), qui a enchanté le public présent pendant plus de deux heures.

Le thème s'étirant de la musique classique au jazz en passant par les plus grands standards du répertoire, Grégory OTT a alterné entre narration de l'histoire du jazz, jeu captivant et hors normes. Son interprétation des standards de jazz sur le piano à queue, mis à disposition pour l'occasion, a conquis les nombreux auditeurs de la salle.

La première partie du concert aura permis au public de découvrir le duo Celiano composé de deux professeurs de l'école de musique intercommunale de la Basse-Zorn, Oksana KRUPENYA au piano et Agnès LINDECKER au violoncelle. Leur répertoire classique a ravi l'auditoire.



Oksana KRUPENYA et Agnès LINDECKER

Le dimanche 16 mars au matin, deux masters class ont permis à 25 élèves de bénéficier des conseils de Grégory OTT pour aborder un standard de jazz. Un moment privilégié pour les participants.

Cette première, réussie pour notre Communauté de communes, suscite l'envie de renouveler l'expérience. Une nouvelle édition avec un autre instrument à l'honneur est à l'étude pour novembre 2025.



Grégory OTT entouré des élèves de la Master Class

## Fête de fin d'année de l'école de musique



L'école de musique de la Basse-Zorn a présenté son spectacle de fin d'année le dimanche 25 mai, à 11h, à l'Espace la Forêt de Gries.

Le public a pu écouter, lors de cet événement, les élèves de **tous instruments** et de **tous niveaux confondus** pour un **spectacle musical** articulé autour de deux histoires de Tomi UNGERER.

La 1<sup>ère</sup> partie a été dédiée à « *Tremolo* », l'histoire d'un jeune musicien qui fait face à de nombreuses péripéties illustrées par de brefs effets musicaux. Dans la 2<sup>e</sup> partie, la lecture de « *Les 3 Brigands* » en français et en alsacien a été ornée par les **interventions musicales** de divers groupes de l'école de musique.

Le spectacle s'est clôturé par deux pièces communes avec tous les élèves.



### Rentrée musicale 2025/2026

Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont d'ores et déjà ouvertes via le site internet de la Communauté de communes : [www.cc-basse-zorn.fr/Ecole-Musique](http://www.cc-basse-zorn.fr/Ecole-Musique). Ne tardez pas à vous inscrire !

#### Dates à retenir :

- **Samedi 6 septembre**, de 9h à 13h, **matinée portes ouvertes** de l'Ecole de musique intercommunale de la Basse-Zorn sur les pôles d'enseignement de Gries et Hoerd.
- **Du lundi 8 au vendredi 12 septembre**, en soirée, **réunions professeurs/élèves** sur les différents pôles d'enseignement pour définir les créneaux individuels des cours instrumentaux.
- **Lundi 15 septembre** : rentrée avec la **prise de tous les cours**.



Contactez l'école de musique intercommunale :  
[ecole-musique@cc-basse-zorn.fr](mailto:ecole-musique@cc-basse-zorn.fr) • 03 90 64 25 50  
[www.cc-basse-zorn.fr/ecole-musique](http://www.cc-basse-zorn.fr/ecole-musique)



## La gratuité des bibliothèques : un accès à la culture pour tous !

**B**onne nouvelle ! Toutes les bibliothèques de la Basse-Zorn sont désormais gratuites. Plus besoin de payer pour lire, emprunter des romans, des BD, des films ou encore des jeux !

Il s'agit d'une décision forte des élus du territoire, faisant de la Basse-Zorn l'un des premiers secteurs alsaciens à adopter la gratuité.

La médiathèque Le Trait d'Union à Weyersheim avait déjà franchi le pas à son ouverture en mars 2019. Puis, les autres bibliothèques ont pris successivement les mêmes décisions : Gries en janvier 2022, Weitbruch en septembre 2023, Hoerdtd en septembre 2024.

Pourquoi la gratuité est une avancée essentielle ?

- ▶ **Encourager la lecture** dès le plus jeune âge en mettant les livres à la portée de tous ;
- ▶ **Renforcer le lien social**, en faisant des bibliothèques des lieux d'échanges, de découvertes et de rencontres ;
- ▶ **Offrir un accès équitable à la culture et à l'information**, indépendamment de l'âge ou des revenus.

Plus qu'une simple mesure, la gratuité est un engagement pour une société plus juste et plus ouverte. Ensemble, faisons vivre nos bibliothèques !



Rencontre des bibliothèques de la Basse-Zorn

**Alors, n'hésitez plus ! Inscrivez-vous dans une des bibliothèques du territoire de la Basse-Zorn et profitez de tous leurs avantages.**

## Mise en réseau des bibliothèques de Hoerdtd et Weyersheim : une offre enrichie pour les usagers

Les bibliothèques de Hoerdtd et de Weyersheim franchissent une étape majeure dans leur développement en **unissant leurs ressources et leurs services**. Désormais, grâce à un nouveau logiciel commun et à un catalogue collectif en ligne, les usagers bénéficient d'un accès simplifié à plus de **37 000 ouvrages disponibles gratuitement**.



### Un accès à la culture pour tous

Cette mise en réseau permet aux abonnés d'emprunter et de restituer leurs ouvrages soit à Hoerdtd, soit à Weyersheim, grâce à une **inscription unique** et une carte de membre commune.

### Une offre documentaire plus riche

Avec un catalogue collectif en ligne, la réservation et l'accès aux documents deviennent plus simples. Chaque médiathèque peut se spécialiser dans un domaine (mangas, BD, petite enfance, langues étrangères, DVD...), optimisant ainsi les acquisitions, permettant des économies à l'échelle intercommunale et offrant encore plus d'ouvrages.

Cette mise en réseau des bibliothèques illustre la volonté des communes d'**optimiser l'offre culturelle** et de **favoriser l'accès à la lecture pour tous**.



## La Basse-Zorn fait sensation avec sa recyclette au Carnaval de Hoerdt !



Le 4 mars dernier, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a fièrement participé au traditionnel **Carnaval de Hoerdt**... mais pas n'importe comment ! C'est dans une démarche éco-responsable que la collectivité s'est illustrée, en présentant sa toute première **recyclette**, un véhicule original entièrement décoré à partir de matériaux et déchets recyclés.

Pensée et fabriquée par les agents de la Communauté de communes avec la participation de bénévoles enthousiastes, cette création haute en couleurs a suscité la curiosité et les sourires tout au long du défilé. Cartons, bouteilles plastiques, bouchons, vieux journaux... chaque élément a été réutilisé avec créativité pour donner vie à un **engin festif et engagé**.

Mais la recyclette n'avait pas dit son dernier mot ! La toute première course de recyclettes s'est invitée à l'événement **La Basse-Zorn à l'An Vert**, le 29 juin, pour rassembler petits et grands autour de valeurs communes : recyclage, créativité et bonne humeur.

Au-delà de la fête, ces initiatives visent à **sensibiliser à l'importance du réemploi et à la seconde vie** que l'on peut offrir aux objets du quotidien. Une manière originale et collective de montrer que le développement durable peut aussi rimer avec fun et festivité !

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle aventure, et rendez-vous l'an prochain pour encore plus de créativité... et de recyclettes !

## Artistes amateurs de la Basse-Zorn, exposez vos talents à la Maison des Services !

Vous êtes passionné de peinture, de photographie, de dessin ou d'une autre forme d'art visuel ? Vous rêvez de partager votre univers avec le public ? La Communauté de communes de la Basse-Zorn vous ouvre ses portes !



La Maison des Services à Hœrdt

Les murs immaculés de la Maison des Services, située au 34 rue de La Wantzenau à Hoerdt, n'attendent que vos œuvres pour s'animer. Avec ses **130 m<sup>2</sup> d'espace d'exposition** répartis sur deux étages, équipés d'un système d'accroche par cimaises, ce lieu a été spécialement conçu pour **mettre en valeur la créativité des artistes locaux**.

Toutes nos **expositions sont en accès libre**, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h. Une belle opportunité pour **faire rayonner votre talent** auprès des habitants du territoire !

Que vous soyez peintre amateur, photographe passionné ou artiste en herbe, mettez vos œuvres en lumière, partagez-les avec nos publics et profitez de la mise à disposition gratuite des murs de la Maison des Services.



Envie de tenter l'aventure ?  
Contactez-nous au **03 90 64 25 50**  
ou **info@cc-basse-zorn.fr**

# Balades nature, à la (re)découverte du territoire... les rendez-vous du 2<sup>e</sup> semestre 2025

La Communauté de communes et le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord vous proposent pour 2025 un nouveau programme de balades nature et patrimoine riche et varié. C'est l'occasion pour chacun de se rapprocher de la nature, de s'émerveiller et découvrir son environnement proche sous de multiples facettes. Respirez... Partez en balade...

## Sur les sentiers des légendes

► **Dimanche 29 juin après-midi, à Weyersheim**

Lors de la manifestation de la Basse-Zorn à l'An Vert, partez à l'exploration des légendes des bords de chemins.



## A la rencontre du chevreuil

► **Jeudi 31 juillet, tôt le matin, à Weyersheim**

Sur les traces du plus petit cervidé d'Europe. En cette période de rut, les chevreuils sont dans tous leurs états. Une occasion en or pour mieux les observer et en apprendre un peu davantage sur notre « gazelle » européenne ! Une balade à la fois ludique et éducative à la rencontre de l'un de nos plus attachants hôtes sauvages.



## Arbres et arbustes, comment les reconnaître ?

► **Samedi 6 septembre matin, à Weitbruch**

L'Alsace présente une grande diversité d'arbres, qu'ils soient autochtones ou plus exotiques. Explorez les diverses composantes de ces arbres, de près ou de loin, dans le but de les identifier.



Inscription obligatoire, l'heure et le lieu du rendez-vous vous seront communiqués à l'inscription.

## Quand le jour laisse place à la nuit

► **Vendredi 12 septembre soirée, à Gries**

Plongez au cœur de la nature à l'heure où le jour cède sa place à la nuit. Vous découvrirez les subtiles nuances du crépuscule et aurez peut-être la chance d'apercevoir les créatures nocturnes qui s'éveillent.



## Histoires saugrenues de racines et de feuilles

► **Dimanche 14 septembre matin, à Kurtzenhouse**

Imaginaires et drôles d'histoires seront les maîtres mots de ces quelques heures. Inventez-vous un monde au cœur de la nature qui ne ressemble à aucun autre. Saviez-vous que les vers de terre chantaient ? Ou que l'arbre de votre jardin part se promener en forêt la nuit ? Venez découvrir des histoires pas comme les autres !



## Meurtre à bec ouvert

► **Samedi 11 octobre après-midi, à Geudertheim**

Un pigeon a été tragiquement assassiné dans la forêt de Geudertheim ! Venez nous aider à élucider l'affaire en observant et identifiant les traces des suspects laissées sur la zone de crime. Qui saura mener l'enquête et résoudre l'affaire ? Votre aide nous est précieuse. Adultes, adolescents et enfants à partir de 7 ans.

## Balade automnale

► **Dimanche 12 octobre après-midi, à Weitbruch**

Venez profiter des belles couleurs de la forêt en automne, des trésors que celle-ci offre, de l'air frais qui embaume les odeurs de terre et de bois, écouter le craquement des feuilles sous les pas... Offrez-vous un moment pour flâner dans la nature en compagnie de l'animatrice qui vous fera découvrir les merveilles du milieu forestier.



**Renseignements et inscriptions :**  
Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)  
du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord  
**03 88 86 51 67 - agendacine@gmail.com**  
Sorties prises en charge par la CCBZ

